



Sauvegarde et Avenir de Troyes
24 Quai Dampierre - 10000 Troyes
03 25 73 29 69 - asat@libertysurf.fr

N° 16 – Janvier 2009

LE BILLET DE LA SAUVEGARDE

2009 : UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE...

... pour l'association, la grande famille des Amoureux de Troyes dans laquelle je me suis investie depuis de nombreuses années avec force et âme. J'y ai œuvré, au sein d'une bonne équipe à qui je rends hommage pour son soutien, en y offrant tout mon enthousiasme et ma passion pour le patrimoine troyen. Ensemble, nous avons pu faire évoluer de nombreux dossiers et nous avons contribué à réaliser de beaux projets, je vous en remercie. Mon énergie est loin d'être érodée, mais après huit années de présidence, je souhaite aujourd'hui pouvoir passer la main.

A l'amorce de cette nouvelle année, c'est l'occasion pour moi de laisser la barre à un nouveau pilote chevronné, Pascal Thomas, qui a toute ma confiance et que je félicite d'avoir été plébiscité par notre Conseil d'Administration.

Aussi, c'est très sereinement que je tourne la page ou plutôt que s'ouvre une nouvelle page pour tous.

En cette période de vœux, je vous souhaite à toutes et à tous une nouvelle année « pétillante » et beaucoup de succès à la nouvelle équipe.

Elisabeth Jonquet



Après présentation d'un premier projet immobilier prévoyant la destruction de l'école, l'association a réagi rapidement auprès des autorités. Suite à cette intervention, un projet alternatif a été présenté aux riverains intégrant les bâtiments de l'école. Bertrand Chevalier, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, vient de nous le confirmer. La pérennité de ces derniers, qui datent de 1892 et témoignent de l'architecture scolaire du XIX^e siècle, est assurée.

DES PROPOSITIONS POUR LE CIMETIERE

« Les cimetières, ces musées de menhirs », écrivait Jules Renard. Il ne s'agit pourtant pas que d'une histoire de pierres.

La visite du cimetière de Troyes le 14 septembre a permis de sensibiliser nos adhérents à la question de la sauvegarde des tombes ayant un intérêt historique ou architectural. Le cimetière est en effet un lieu de mémoire par excellence de la cité.

Martine Demessemacker, membre de l'association, a déjà alerté la mairie sur l'importance de ne plus détruire sans réflexion des sépultures, en leur présentant un travail de fond sur les éléments à conserver. Un groupement de passionnés s'est également manifesté pour s'investir dans cette démarche de valorisation.



Photo C. de la Guerivière

L'ACTUALITE

L'ECOLE DES CUMINES SAUVÉE

Afin de formaliser ces propositions, une commission de travail sur ce sujet est en préparation afin que toutes les idées soient consolidées et qu'un dossier complet, résultant d'une très fine analyse, puisse être présenté à la mairie.

COPAINVILLE EN DANGER

Copainville, qui se trouve sur le tracé de la nouvelle voie qui doit desservir le quartier des Sénardes, projet décidé dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), est aujourd'hui menacé de destruction.

Or, Copainville, imaginé par l'abbé Honnet a été, en son temps, un projet totalement innovant dans la sphère sociale. Le prêtre avait lancé un appel sur Europe 1 et c'est la générosité des auditeurs qui avait permis sa concrétisation. Premier foyer de jeunes travailleurs de France, il avait été inauguré par Maurice Herzog, alors ministre de la Jeunesse et des Sports, le 1^{er} mai 1958.

L'association déplore qu'on puisse détruire un bâtiment qui témoigne de l'histoire sociale et citoyenne de Troyes et a concouru à son image nationale et internationale.

Nous vous tiendrons informés de la suite des événements dans le prochain bulletin.

LA MAISON DU TOURISME

Suite à la présentation, fin juillet, du projet de Maison du Tourisme à l'emplacement de la halte-garderie Saint-Jean, l'association a présenté ses remarques.

Ce dossier est en effet particulièrement sensible parce qu'il s'agit de l'office de tourisme de Troyes, parce que le projet est situé à l'entrée du plateau piétonnier et enfin parce que la Ville en est le maître d'ouvrage.

La façade contemporaine sur la rue Aristide Briand nous apparaît incongrue car en contradiction avec

l'image identitaire de la ville. Par ailleurs, pour un lieu destiné à accueillir du public, l'entrée ne paraît pas clairement identifiée. Ne devrait-elle pas plutôt être ouverte sur la place Alexandre Israël ? Enfin, la véranda prévue sur la face arrière semble contraire au règlement du secteur sauvegardé.

UN WEEK-END A ROUBAIX RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Les 15 et 16 novembre 2008, un groupe d'adhérents s'est rendu à Roubaix, cité qui a su rebondir culturellement et économiquement en s'appuyant sur son passé et sa mémoire industriels. Des visites à la Condition Publique, ancien entrepôt de laine reconverti en Manufacture culturelle, ou à La Piscine, transformée en Musée de l'Art et de l'Industrie, avec sa « tissuthèque », ont alimenté la réflexion sur la requalification de sites industriels. L'accueil par la mairie de Roubaix et la rencontre avec le président de l'association de La Renaissance du Lille Ancien ont été également riches d'enseignements et ont permis d'enrichir nos réflexions respectives. La ville de Troyes pourrait tirer des leçons de cette politique de reconversion culturelle des friches industrielles ayant permis de redynamiser l'économie roubaisienne.



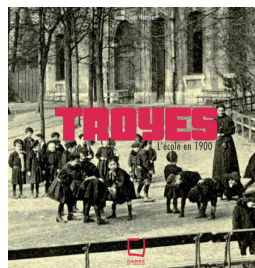
MUSEE DE LA BONNETERIE Grand absent du plan d'action municipale

Le voyage à Roubaix et la conférence sur les enjeux muséographiques du textile du 8 décembre, ont prouvé qu'une politique volontariste en matière de mémoire industrielle était non seulement possible, mais pouvait aussi avoir des retombées culturelles et économiques positives.

Mais qu'en est-il du Musée de la Bonneterie à Troyes ? Les premières orientations du plan d'action municipal dévoilées par la presse ne semblent pas intégrer de projets en la matière alors que la Ville possède des atouts considérables qui restent à valoriser.

A VOIR - A LIRE

☀ « **L'école en 1900** » par Jean-Louis Humbert – Collection Carré de mémoire (20 €).



L'école reconnue comme patrimoine à part entière : c'est l'idée défendue par notre historien dans cet ouvrage qui explique que « l'un des grands legs de la Troisième République, c'est l'école », rendue obligatoire et gratuite par Jules Ferry en 1882. L'ouvrage répertorie les formes architecturales des écoles troyennes, et leur place primordiale dans les quartiers.

Il s'attache particulièrement à la mise en lumière de ce qui faisait la chair de l'école à cette époque : la salle de classe, la blouse, la craie, l'encre violette, l'ardoise, le bon point et autres objets du passé qui restent dans les mémoires.

L'ouvrage est disponible dans toutes les bonnes librairies et au siège de l'association.

VOTRE AGENDA SAT

- ♦ Dimanche 15 février 2009 : **Visite de chantier : quartier du Campus Universitaire.**
Rendez-vous à 10h devant le Petit Louvre
- ♦ Jeudi 12 Mars 2009 : **Assemblée générale**

♦ Dimanche 22 mars 2009 : **Visite de chantier** : lieu à préciser

♦ Jeudi 9 avril 2009 : **Remise des écussons**

ERRATUM

Dans les rendez-vous de l'association que nous vous avons fait parvenir avec le coupon d'adhésion 2009, s'est glissée une erreur à rectifier dans vos agendas : La visite de chantier dont le lieu est encore à préciser ne se déroulera pas le dimanche 12 mars, mais le **22 mars**.

Veuillez-nous excuser pour ce léger désagrément.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Suite à la démission de sa présidente, le Conseil d'administration du 13 janvier a modifié la composition du bureau :

Présidente d'honneur : Elisabeth Jonquet
Président : Pascal Thomas
Vice-présidente : Espérance Badelet
Vice-président : Jean-Louis Humbert
Trésorier : Bernard Voix
Secrétaire : Jean-Marc Rey

RENOUVELLEMENT D'ADHESION

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à renouveler votre cotisation pour l'année 2009.

Notre association a besoin de votre soutien pour pérenniser ses actions et remplir ses missions de défense du patrimoine et d'animation autour de celui-ci. N'hésitez pas à faire adhérer vos amis !

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

Depuis le 5 janvier, Lucile Dapremont assure le poste de permanente de l'association.

Elle est présente tous les matins, du lundi au vendredi de 9h à 12h pour répondre à vos demandes.

Une permanence est assurée le samedi matin à 11h par les membres du bureau.

Direction de publication : Pascal Thomas
Rédaction : Lucile Dapremont